



**Suite à la Délibération du 26 mars 2024 - N°24-03-AFG-04
VERSION DU 24/03/2025**

Nom de la Rue	Numéros
Rue Adophe Cochery	1 à 25
Rue de l'Amiral Gourdon	École Mazagran
Rue Barthélémy	2 à 4
Rue de Boigneville	1 à 3
Rue du Capitaine Leliève	2 à 12 - 1 à 5 - école Mazagran
Rue du Château	1 à 19 - 2 à 10
Rue de Châteaubriand	2 à 8 - 1 à 9
Rue de la Charlotterie	1 à 5B - 2 à 18
Rue Chevrier	2 à 14 - 1B à 15
Rue des Collèges	27 à 47bis
Cour des Poissons	1 à 9
Rue du Docteur Boyer	1 à 11 et 2 à 6B
Place de l'Église Saint Martin	1 à 7
Rue de l'Église Saint Martin	1 à 25B - 2 à 52
Rue de la Gare	5 à 15
Avenue du Général de Gaulle	1 à 5ter - 18
Avenue du Général Leclerc	4 à 52 - 1 à 47
Rue Grangette	2B à 8 - 1 à 11
Place de l'Hôtel de Ville	4 à 6
Rue des Jardins	2 à 44 - 3
Rue Lamoignon	2 à 2B - 3 à 5
Rue Lévis Mirepoix	1- 2 à 4
Rue de la Martillière	1 à 17 - 2 à 24
Place du Martroi	2 à 12 - 1 à 21
Rue de la Passerelle	1 à 10
Rue Pasteur	4 à 14 - 1
Rue de la Pilonne	1 à 7
Rue de la République	4 à 76 - 1 à 83
Rue Saint Eloi	1 à 21 - 2 à 38
Rue Saint Martin	1 à 29 - 4 à 22
Rue de Soisy	2 à 8 - 1 à 15